



## Procès Verbal de la réunion du CA Du 06 avril 2012

### Membres du bureau présents

---

Laurent RACHET, Marie-Noëlle RENARD, Edouard ERNOULD,  
Martine PLEUT, Albert CELSAN, Emmanuelle ROLLAND.

---

### Membres du bureau excusés

---

Jean Luc VELATI, Claire SILVESTREIN, ANNE  
BIZOLLON, Philippe SAHM, Roche AUDREY, Jean François PLEUT

*Ouverture de séance 20h15*

---

### 1) Approbation de CR de la réunion du CA du 02.03.2012:

Le C.R. a été approuvé à l'unanimité.

### 2) Informations du président :

a) Nombre d'adhérents : 118 en 2012 contre 129 adhérents au 19.03.2011

b) Le 31 mars et 01 avril 2012, a eu lieu :

\* l'AG nationale ordinaire : Le président de la FFESSM, Jean-Louis BLANCHARD est intervenu au Ministère des Sports les 13 et 14 Mars 2012 suite à la parution le 22 février de l'arrêté du 05.01.2012. Il indique avoir présenter des suggestions, des propositions de modifications et attend l'arrêté modificatif à cet arrêté du 05.01.2012. La date de cet arrêté modificatif étant inconnue, au 01.04.2012 c'est bel et bien l'arrêté du 05.01.2012 qui s'applique.

\* AG nationale extraordinaire concernant la modification des statuts de FFESSM.

A ce jour, les statuts de la FFESSM et de certains comités régionaux, interrégionaux et départementaux limitent les présidents à 2 mandats maximum. Cet article va empêcher un nombre important de présidents de se représenter en 2013. Pour cela, une demande a été faite afin de supprimer cet article dans les statuts de la Fédération. La modification des statuts n'a pu avoir lieu car le quorum n'a pas été atteint et une nouvelle assemblée générale extraordinaire aura lieu à Montluçon.

c) L'interdiction des caisses et des sacs encombrants sur les bateaux sera effective à **compter du 01 juin 2012**. A partir de cette date, ne seront acceptés que les sacs filets ou équivalent.

e) Les créneaux piscine du lundi restent disponibles du 23 avril au 21 mai 2012.

f) En raison des travaux effectués à la piscine :

➤ Pour la saison 2012/2013, l'accès se fera sous présentation de la licence et nous disposerons :

- le LUNDI (19h-21h) - deux lignes d'eau dans le 50 m : l'organisation possible pourrait être la suivante : 1 ligne d'eau pour l'apnée et 1 ligne d'eau pour les nageurs la première heure et la deuxième heure les 2 lignes d'eau pour la pratique de l'apnée dynamique.

L'utilisation de ces deux lignes d'eau pourrait être effective à partir de septembre ou octobre, date à confirmer.

- le MERCREDI (19h-21h) - une ligne d'eau de 50m pour les enfants. Date de début d'utilisation à déterminer.

➤ Pour la saison 2013/2014, l'accès à la piscine se fera uniquement par cartes magnétiques nominatives, délivrées par la CALB. Afin de tenir compte du délai de confection de cette carte, il faudra donc anticiper l'adhésion des membres et la préparation technique des formations.

### **3) Information de la technique (E.ERNOULD)**

a) Les formations techniques N2 (week-end du 31/03 et 01/04) et N3 (12/04) en milieu naturel ont débuté.

La formation N1 en milieu naturel aura lieu les week-ends du 23 et 24/06 ainsi que les 30/06 et 01/07.

b) La journée DP a eu lieu le 24 mars et la formation RIFA le 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril matin.

c) Pour être conforme à la nouvelle législation concernant la désinfection du matériel de plongée, Jean François PLEUT a trouvé un désinfectant en spray, celui-ci est utilisé depuis le 01 avril.

#### **4) Fête du nautisme 12 et 13 mai 2012**

Lors de la fête du nautisme, le club sera fermé à la plongée exploration.

Le Samedi 12 mai matin, on procèdera à l'installation. Les baptêmes seront organisés de 14h à 18h et le dimanche 13 mai de 10h à 17h, en espérant que le beau temps soit de la partie !

Le **samedi 5 Mai après la plongée** aura lieu une réunion préparatoire pour le week-end de la fête du nautisme (organisation, matériel) : toutes les personnes souhaitant participer (baptêmes, habillage...) à la fête du nautisme sont conviées à cette réunion.

#### **5) Débat et décision : second détenteur Niveau 1 ?**

Le bureau technique propose de donner systématiquement un deuxième détenteur au niveau 1 lors des plongées en milieu naturel.

Après débat, le CA décide de réaliser cette proposition **à titre expérimental pour la période du 01 mai au 31 août 2012.**

Le CA décide que le DP donnera deux détenteurs au niveau 1 et ce dans la limite des stocks disponibles pendant la période d'essai. Un bilan sera fait avec le bureau technique fin août pour déterminer si notre stock de détenteurs, en fonction de la fréquentation, est suffisant et si nous continuerons ou pas à délivrer deux détenteurs aux niveaux 1.

#### **6) Information Bio diversité**

Bernard CARON et Audrey ROCHE animeront le **mardi 24 avril 2012 à 20h** au club une information sur la biodiversité animale dans le lac du Bourget. Un apéritif d'initiation s'en suivra où chacun amène un petit quelque chose à partager.

#### **7) Investissements saison 2012/2013**

Afin d'établir le prévisionnel, chaque responsable (matériel, bateaux, directeur technique, responsable secourisme, compresseur et Tiv, Président) vont devoir établir une fiche des dépenses prévisionnelles. Celle-ci sera à rendre pour le **31 mai 2012.**

#### **8) Etude de modifications du règlement intérieur et ses annexes**

Différentes modifications d'annexes du règlement intérieur devront être effectuées suite à l'évolution du code du sport. Le CA demande au bureau technique de lui faire des propositions de modification de l'annexe 7 du Règlement Intérieur du club.

Des éventuelles modifications tarifaires ont été évoquées et seront rediscutées lors d'une prochaine réunion de CA avant d'être soumises à la prochaine AG pour validation ou non par les membres.

## **8) Questions diverses**

Suite à l'inquiétude d'un membre, le CA précise qu'un « bilan réservé » (cf. CR du 02.03.2012) ne signifie pas que le club est en difficulté financière, mais que le club cherche à réduire ses dépenses. A ce jour notre capacité d'investissement annuelle est de 5000 €, c'est pourquoi toute nouvelle dépense doit être acceptée au préalable par le CA. A titre de comparaison, il y a 10 ans, la capacité d'investissement du club était de 6500 €.

A titre d'information, le club a déjà investi pour la saison actuelle 2011/2012, 2600 € environ pour travaux sur compresseur, 1100 € pour des travaux sur les bateaux et 150 € pour une imprimante soit un total de 3 850 € pour une capacité d'investissement maximum de 5000 €.

*Clôture de séance*

---

**La prochaine réunion aura lieu au club, le vendredi 4 mai 2012 à 20H00.**

**Emmanuelle ROLLAND**